

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 7 avril 2016

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 6 avril 2016, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille, I.O., endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, à laquelle la mairesse, Mme Lina Labbé, et les maires suivants sont présents et forment quorum : MM. Yves Coulombe, Harold Noël, Jean-Claude Pouliot et Sylvain Bergeron.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 9 mars 2016
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 9 mars 2016
5. Adoption des états financiers audités de la MRC au 31 décembre 2015
6. Octroi d'un contrat pour l'achat et l'installation d'étagères pour les archives
7. Désignation des représentants des MRC au conseil d'administration de l'Office de Tourisme de Québec
8. Accueil de l'Association des plus beaux villages du Québec à l'Île d'Orléans : autorisation de dépenses de 3 000 \$ à même les surplus cumulés de la MRC
9. Résolution d'autorisation des effets bancaires de la MRC
10. Modifications au calendrier des séances du Conseil des maires pour les mois de mai et juin 2016
11. Adoption des dépenses du mois de mars 2016
12. Correspondance
13. Varia
14. Période de questions
15. Levée de la réunion

2• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2016-04-27

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite de l'ajout du point 13.1 *Certificat de conformité – Règlement #2016-282 de la municipalité de Sainte-Famille*, le point 13. Varia demeurant ouvert par ailleurs.

3• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 9 mars 2016

Résolution 2016-04-28

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 9 mars 2016.

4• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 9 mars 2016

6. Octroi d'un contrat à Lemay Stratégies pour l'élaboration de la Planification stratégique de promotion et de développement agricole et agroalimentaire de l'Île d'Orléans (p. 2)

La première rencontre de travail a eu lieu entre le comité de suivi et Lemay le 17 mars. Nous avons reçu la confirmation du MAPAQ pour la subvention de 70% des coûts reliés à l'élaboration de la Planification stratégique.

8. Adoption de la Charte des paysages de l'Île d'Orléans (p. 3)

Toutes les municipalités ont reçu le projet de charte des paysages. Ce dernier sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil des maires.

5• Adoption des états financiers audités de la MRC au 31 décembre 2015

M. Henri Jalbert, de la firme Mallette, a présenté les états financiers audités aux maires et a répondu à leurs questions avec satisfaction.

Résolution 2016-04-29

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les états financiers audités au 31 décembre 2015, tels que déposés.

6• Octroi d'un contrat pour l'achat et l'installation d'étagères pour les archives

La directrice mentionne que deux propositions ont été reçues pour l'achat et l'installation d'étagères pour les archives : FdJul au coût de 12 875,84 \$, et RaySource au coût de 17 125,00 \$. Les taxes s'appliquent à ces montants.

Résolution 2016-04-30

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'octroyer le contrat pour l'achat et l'installation d'étagères pour les archives à FdJul moyennant des coûts de 12 875,84 \$, plus les taxes applicables.

7• Désignation des représentants des MRC au conseil d'administration de l'Office du Tourisme de Québec

Résolution 2016-04-31

Considérant que l'Office de tourisme de Québec (OTQ) a fait parvenir une correspondance le 1^{er} mars dernier mentionnant que le règlement #567 de l'agglomération de Québec prévoit que deux des douze membres du conseil de l'OTQ soient nommés pour des mandats de deux ans par l'ensemble des MRC de l'Association régionale de Québec ;

Considérant qu'un de ces deux postes est actuellement en processus de renouvellement ;

Considérant que la demande de l'OTQ précise que l'ensemble des quatre MRC doit se concerter et nommer un représentant au sein du conseil d'administration de celle-ci pour un mandat de deux ans ;

Considérant qu'après entente entre les quatre MRC impliquées, il est prévu pour les années 2016-2017 et 2017-2018 que l'ensemble des MRC soit représenté par M. Alain Winter, président de *Alain Winter tourisme conseil Inc.* ;

Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** que :

- La MRC de l'Île d'Orléans nomme M. Alain Winter, président de *Alain Winter tourisme conseil Inc.* à titre de représentant au conseil d'administration de l'Office de tourisme de Québec, et ce, jusqu'en juin 2018 ;
- Que cette nomination soit effective à partir de la date de l'assemblée générale annuelle de l'OTQ, soit le 2 juin prochain ;
- Que cette résolution soit transmise à l'Office de tourisme de Québec ainsi qu'aux MRC de Portneuf, de la Côte-de-Beaupré et de la Jacques-Cartier.

8• Accueil de l'Association des plus beaux villages du Québec à l'Île d'Orléans : autorisation de dépenses de 3 000 \$ à même les surplus cumulés de la MRC

M. Turcotte mentionne que l'Association des plus beaux villages du Québec tiendra son assemblée annuelle en mai et recevra des maires de pays étrangers. Il est prévu qu'ils viennent souper à la Goéliche le 19 mai et la MRC souhaite les accueillir.

Résolution 2016-04-32

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser une dépense de 3 000 \$ pour accueillir les représentants de l'Association des plus beaux villages du Québec à l'Île d'Orléans, à même les surplus cumulés de la MRC.

9• Résolution d'autorisation des effets bancaires de la MRC

Résolution 2016-04-33

Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** d'autoriser MM. Jean-Pierre Turcotte, préfet, Harold Noël, préfet-suppléant et Mme Chantale Cormier, directrice générale à signer tous les effets bancaires de la MRC, y compris ceux de l'ancien CLD qui prendront dorénavant les noms suivants :

- Folio 10182 - CLD (FLS) devient MRC (FLS) ;
 - Folio 11243 - CLD (FLI) devient MRC (FLI) ;
 - Folio 10836 - CLD (Tourisme) devient MRC (Tourisme) ;
 - Folio 10506 - CLD devient MRC (CLD) ;
- et le 30060 - MRC conserve le même nom.

10• Modifications au calendrier des séances du Conseil des maires pour les mois de mai et juin

Résolution 2016-04-34

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** de modifier le calendrier des séances du Conseil des maires pour les mois de mai et juin. La séance initialement prévue le 4 mai aura lieu le 27 avril et celle initialement prévue le 8 juin aura lieu le 1^{er} juin.

11• Adoption des dépenses du mois de mars 2016

Résolution 2016-04-35

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de mars 2016, lesquelles s'élèvent à 91 670,15 \$ pour la MRC et 4 799,67 \$ pour le poste de la Sûreté du Québec.

12• Correspondance

Il n'y en a pas.

13• Varia

13.1 Certificat de conformité – Règlement 2016-282 de la municipalité de Sainte-Famille

Résolution 2016-04-36

Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'approuver le règlement 2016-282 modifiant le règlement de zonage 2005-197 de la municipalité de Sainte-Famille afin que soient retirées les conditions relatives à la hauteur des constructions principales et complémentaires à un usage agricole hors du périmètre urbain, et d'autoriser la directrice générale à délivrer le certificat de conformité requis par la loi.

14• Période de questions

Elle débute à 20h45 et se termine à 20h47.

15• Levée de la réunion

Résolution 2016-04-37

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 20h48.

Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 27 avril 2016 à 20h à la salle du Conseil à Sainte-Famille.

Chantale Cormier
Directrice générale

Jean-Pierre Turcotte
Préfet